
MÉPACQ

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

Guide de lecture pour la campagne électorale québécoise de 2003

*L'État dans tous
ses états*

Quel rôle
voulons-nous
lui donner ?

À nous de choisir...

Ce Guide de lecture est accompagné d'une trousse d'animation
à l'intention des membres du MÉPACQ



**Mouvement d'éducation populaire
et d'action communautaire du Québec**

3575, boul. St-Laurent # 202,
Montréal (Qc) H2X 2T7
Téléphone : (514) 843-3236
Télécopieur : 843-6512
Courriel : mepacq@bellnet.ca

| |
|------------------------------|
| LES TABLES RÉGIONALES |
|------------------------------|

AGÉPA

40, rue Alice, Victoriaville G6P 3H4
Tél.: (819) 795-4441 Fax : 795-4443
agepa@bellnet.ca www.agepa.qc.ca

**TABLE RONDE DES OVEP
DE L'OUTAOUAIS**

115, boul. Sacré-Coeur, Hull J8X 1C5
Tél.: (819) 771-5862 Fax : 771-6113
trovepo@globetrotter.net

TROVEP MONTÉRÉGIE

7500, Chemin de Chambly,
Saint-Hubert J3Y 3S6
Tél.: (450) 443-9330 Fax : 443-4812
trovepm@synd-champlain.qc.ca

TROVEP ESTRIE

187, rue Laurier, Sherbrooke J1H 4Z4
Tél.: (819) 566-2727 Fax : 566-2664
trovepe@aide-internet.org

MÉPAC

3791, rue de la Fabrique, C.P. 23012,
Jonquière G7X 9Z8
Tél.: (418) 542-9320 Fax : 542-8176
mepac@cybernaute.com

MÉPAL

144, rue Saint-Joseph,
Joliette J6E 5C4
Tél.: (450) 752-1999 Fax : 752-2603
mepal@qc.aira.com

TROVEP DE MONTRÉAL

2310, rue Sainte-Catherine Est,
Montréal H2K 2J4
Tél.: (514) 527-1112 Fax : 527-6667
trovep@cam.org

RÉPAC-03-12

65, Notre-Dame-des-Angees #4,
Québec G1K 3E4
Tél.: (418) 523-4158 Fax : 523-6429
repac@clic.net www.clic.net/~repac/

ROM

2174, 6e avenue, Trois-Rivières G8Z 3B1
Tél.: (819) 379-2889 Fax : 379-9482
rom@qc.aira.com

RÉPAT

380, rue Richard,
Rouyn J9X 4L3
Tél.: (819) 762-3114
Fax : 762-9697
repat@cablevision.qc.ca

**TABLE DES GROUPES
POPULAIRES DE LA
CÔTE-NORD**

872, rue Puyjalon,
Baie-Comeau G5C 1N1
Tél.: (418) 589-2809
Fax : 589-7088
tablebc@globetrotter.net

Ce document peut-être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.

MÉPACQ, le 11 février 2003

T ABLE DES MATIÈRES

Page

I ntroduction

Un outil d'éducation populaire autonome, non partisan, destiné à comparer les orientations de différents partis politiques à celles portées par le MÉPACQ.

4

L es élections dans le contexte actuel

Un droit ? Un devoir ? Ou un piège ?

CertainEs disent que voter est un droit, voire un devoir. D'autres disent qu'il s'agit plutôt d'un piège.

6

Q ue disent quelques partis politiques ?

Nous avons choisi d'examiner le contenu de quatre partis politiques autorisés par le Directeur général des élections.

8

Q uelques phrases clé de chacun des partis

17

N otre regard

Le regard critique du MÉPACQ sur ce que les partis étudiés nous proposent au sujet de la mondialisation néolibérale, des programmes sociaux et des services publics, de la fiscalité et de la citoyenneté/démocratie.

18

L iste des partis politiques autorisés

par le directeur général des élections du Québec

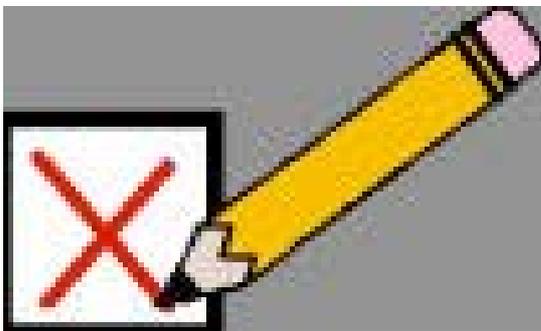
34

B ibliographie

35

I NTRODUCTION

Les prochaines élections approchent à grands pas et nous serons très bientôt appelés à passer aux urnes. Nous serons invités, individuellement, à apposer un **X** à côté du nom du candidat qui représente le mieux l'idée que nous nous faisons de la vie en société.



Par ailleurs, en date du 6 février 2003, le Directeur général des élections du Québec avait autorisé pas moins de 13 partis politiques provinciaux.

On peut se demander si ces différents partis politiques ont un projet pour la société de demain. Si oui, à quoi ressemble ce projet ? Quels en sont les principes directeurs ? Ceux-ci correspondent-ils aux nôtres ?

Plusieurs questions qui exigent un examen minutieux des projets des différents partis politiques.

Mais, s'y retrouver peut devenir un véritable casse-tête : lourde tâche que de décortiquer, déchiffrer, comparer et comprendre les implications des uns et des autres...

Voilà pourquoi le MÉPACQ a conçu le présent guide de lecture. Aider nos membres à mieux juger si les projets des uns et des autres se rapprochent des nôtres, voici ce que nous avons tenté de faire.

Ce document est donc avant tout un outil d'éducation populaire autonome, non partisan, destiné à comparer les orientations de différents partis politiques à celles qui sont portées par le MÉPACQ à l'intérieur de son *Projet de société* adopté en 1993 et de sa *Déclaration de principe sur la mondialisation néolibérale* adoptée l'an dernier.

En effet, au cours des années, les membres du MÉPACQ ont défini les grandes lignes d'un projet social qui correspond à leur vision des choses. C'est ainsi qu'ils ont identifié de grands principes qui guident leur action lorsque vient le temps d'étudier une question, de développer une critique, et de proposer des alternatives aux projets soumis.

**DE GRANDS PRINCIPES
À PROMOUVOIR ET À DÉFENDRE**

- *Des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes*
- *Une société juste sur les plans économique et social*
- *Une société non discriminatoire*
- *Des plaisirs pour mieux vivre*
- *Une société démocratique*
- *Une société non violente*
- *Un environnement sain*

Extrait tiré du projet de société du MÉPACQ
Adopté en 1993

Le MÉPACQ a aussi adopté l'an dernier, une « *Déclaration de principe sur la mondialisation néolibérale* ».

Cette déclaration souligne les dangereuses conséquences d'une plus grande libéralisation des activités commerciales. Ainsi, le MÉPACQ a noté les effets dévastateurs de ce qu'on appelle couramment la mondialisation néolibérale. Il dénonce également les instruments privilégiés de cette mondialisation, notamment les accords commerciaux de libre-échange (par exemple, la Zone de libre-échange des Amériques, la ZLÉA).

Parmi les effets néfastes identifiés, le MÉPACQ souligne l'accroissement de la suspicion, de la xénophobie et du racisme entre les communautés et les peuples; l'imposition des valeurs du modèle états-uniens et d'un mode de développement qui menace l'équilibre écologique de la planète. Le renforcement de l'exploitation des pays du

Nord sur les pays du Sud est aussi pointé du doigt.

C'est sans parler de la concentration toujours plus grande des capitaux vers des monopoles et de la réduction du pouvoir des États. Il s'agit donc d'une vigoureuse critique de la mondialisation sous sa forme actuelle.

**LA MONDIALISATION
NÉOLIBÉRALE CONDUIT LES
ÉTATS À :**

- *Transformer leur rôle social ;*
- *Renforcer les intérêts des classes dominantes ;*
- *Réduire les acquis sociaux implantés au fil des ans (redistribution de la richesse, gratuité et universalité des services et des programmes sociaux);*
- *Transformer et réorganiser leurs interventions sociales dans un sens qui mène à un plus grand contrôle des populations démunies.*

Extrait tiré de la Déclaration de principe du
MÉPACQ sur la mondialisation du néolibéralisme
Mai 2002

Ce guide de lecture est accompagné d'une trousse d'animation renfermant quelques idées pour faciliter son utilisation au sein de votre groupe.

À vous de choisir la ou les idées qui vous conviendront le mieux et même d'en inventer ! Pourquoi pas ?

Le Comité de lutttes sociales du MÉPACQ.

LES ÉLECTIONS DANS LE CONTEXTE ACTUEL...

UN DROIT ? UN DEVOIR ? OU UN PIÈGE ?

Le courant néolibéral n'est pas un courant propre au Québec, ni au Canada, ni même aux Amériques. Partout dans le monde, encore plus depuis la chute du mur de Berlin, on assiste au regain, sans précédent, du « laisser faire le marché » comme mode d'organisation de nos sociétés. Alors que le modèle d'organisation économique des pays de l'Est contraignait, dans une certaine mesure, les tenants du capitalisme sauvage à accepter certains compromis issus de la pression populaire, il n'y a pratiquement plus aucune entrave à ce qu'on appelle désormais le néolibéralisme mondialisé. Exit l'État dit providence et le compromis keynésien. Les attaques viennent de toutes parts et les effets sur les États sont nombreux. « *L'idée de laisser faire le marché, c'est aussi celle de mettre l'État au service du marché (...) en le consacrant responsable de l'aplanissement des rigidités issues du droit social et du travail.* »¹

C'est avec cette toile de fond comme environnement, que nous serons bientôt invitéEs à faire des choix qui auront des impacts sur l'ensemble des Québécois et

des Québécoises. Et, dans le cadre de ces élections prochaines, l'enthousiasme des unEs est très fréquemment confronté au scepticisme des autres.

Car, alors que certainEs diront que voter, est un droit, voire un devoir. D'autres, diront qu'il s'agit plutôt d'un piège. Nous tenterons dans les lignes qui suivent d'identifier quelques-uns des arguments les plus souvent mis de l'avant.

D'un côté, plusieurs diront que les élections politiques, c'est un exercice propre à la démocratie représentative ; que c'est le droit de chaque citoyenNE de participer à l'élection de ses représentantEs politiques : le principe de base de toute démocratie.

Ils et elles rappelleront donc que, malheureusement, il y a encore beaucoup de pays dans le monde où le droit de voter n'est pas acquis. Qu'il y a encore beaucoup de pays où des princes gouvernent selon leur bon vouloir, où des dictateurs ont pris le pouvoir à l'issue de coups d'États.

La pire des démocraties est de loin préférable à la meilleure des dictatures.

Ruy Barbosa,

¹ LAMARCHE, Lucie, « L'État désétatisé et ses fonctions sociales : éléments de réflexion », Lucie Paquerot, *L'État aux orties ?*, Montréal, Éditions écosociété¹, 1996, p.125.

Voilà pourquoi, si le suffrage universel est un signe de reconnaissance de la dignité de chaque personne, le droit de voter est non seulement un droit, mais aussi, pour plusieurs, un devoir.

Cependant, les critiques sont abondantes à l'égard de la démocratie représentative.

Au Québec, la nécessité d'une réforme de nos institutions démocratiques fait d'ailleurs l'objet de débats depuis un certain temps déjà, notamment en ce qui touche la mise en place d'un scrutin proportionnel.

La manipulation des idées est aussi fréquemment pointée du doigt. Nombreux sont ceux et celles qui croient que les élections sont devenues une vaste entreprise de marketing. À grands coups de « pub », on vend personnages et idées !

De plus, la perte de représentativité réelle des élus est fortement critiquée. La concentration du pouvoir au sein des comités exécutifs, des Conseils de ministres, ou pire, entre les mains des Premiers ministres crée un climat général de désillusion parmi la population. Les députés ont de moins en moins de pouvoir et nous sommes contraints d'élire des partis politiques et non des représentants. Cette « démocratie d'exécutif » est dénoncée par nombre de personnes.

En outre, l'Assemblée nationale est souvent taxée de « fresque théâtrale »

où les élus seraient des pantins au service des grandes entreprises et de leurs groupes de pression.

La ZLÉA est l'un des exemples utilisé pour illustrer ces critiques. Le déficit démocratique de cliques au service des grandes entreprises a largement été condamné.

Et puis, nombre de représentantEs de partis politiques, d'ici et d'ailleurs, affirment que les États n'ont pas le choix de se mettre au diapason de la mondialisation et, dans cette foulée, proclament la nécessité de devenir plus compétitifs. Ce discours est tellement répandu qu'on se demande si les États ont encore du pouvoir sur la destinée de la collectivité.

La propagande est aux démocraties ce que la violence est aux dictatures.

Noam Chomsky

À quoi bon alors aller voter ? Ne serait-ce pas un piège servant à accréditer ce que nous considérons pourtant comme inacceptable ? Devons-nous voter pour le moins pire de... ?

Bref, beaucoup de questions pour lesquelles il n'existe pas de réponses simples.

SE DOCUMENTER, EXIGER DES DÉBATS
Pour éviter que les élections ne deviennent qu'un exercice où des démagogues abusent les électeurs et les électrices, il faut au minimum faire l'effort de se documenter et exiger des candidatEs des débats sur des objectifs clairs et sur les moyens de les atteindre.

QUE DISENT QUELQUES PARTIS POLITIQUES

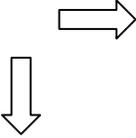
Nous avons choisi d'examiner les projets de différents partis politiques en fonction des thèmes suivants :

- La mondialisation néolibérale
- Le rôle de l'État
- La santé
- L'éducation
- L'environnement
- Le partage des richesses
- La fiscalité
- La protection des travailleuses et des travailleurs
- Le rôle des régions et des municipalités
- Le rôle des groupes d'éducation populaire et d'action communautaire autonome

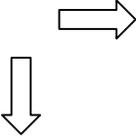
Par ailleurs, nous l'avons souligné précédemment, le Directeur général des élections avait autorisé 13 partis politiques provinciaux au moment où nous avons rédigé ce Guide. Quatre (4) d'entre eux traitaient de la majorité des thèmes que nous avons identifiés. Nous avons choisi d'examiner les orientations de ces partis à partir d'un document officiel disponible au moment de l'élaboration de nos travaux. Il s'agit des documents suivants :

- Résumé du programme de l'Action démocratique du Québec (ADQ)
- Plan d'action du Parti libéral du Québec (PLQ)
- Plan d'action pour un Québec meilleur du gouvernement péquiste (PQ)
- Plate-forme politique de l'Union des forces progressistes (UFP)

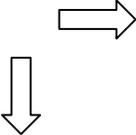
Dans les pages qui suivent, présentées sous forme de tableaux, toutes les informations inscrites en *italique* sont tirées directement des documents identifiés à l'un ou l'autre des partis à l'étude. Nous n'avons pas utilisé les guillemets afin d'éviter la surcharge de ceux-ci.

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

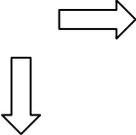
| | | | | |
|---|--|--|--|---|
| <p>La mondialisation néolibérale</p> | | <p><i>Le renouvellement de la fonction publique nous fournit une occasion exceptionnelle de redéfinir le fonctionnement de l'État et de le mettre au diapason de la mondialisation</i></p> | <p><i>S'il veut conquérir de nouveaux marchés, le Québec doit être plus compétitif.</i></p> <p><i>La mondialisation et l'intégration des Amériques constituent de puissants défis.</i></p> | <p><i>Rejet des traités de libre-échange comme l'ALÉNA et la ZLÉA.</i></p> <p><i>Promotion d'une économie alternative basée sur le développement durable, équitable, coopératif, écologique et solidaire.</i></p> |
| <p>Le rôle de l'État</p> | <p><i>Au Québec, entreprises et citoyens sont (...) embêtés par un État trop volumineux, contrôlant, dépassé (...). L'ADQ entend donner un nouveau rôle à l'État québécois.</i></p> <p><i>Le Québec doit libérer le marché du travail, les entreprises et les écoles (...) d'une foule d'entraves et règlements dispendieux (...) qui freinent son dynamisme.</i></p> <p><i>Mettre en place une vaste révision de la réglementation qui (...) alourdit la relation avec l'État et qui constitue un obstacle pour la croissance de nos créateurs d'emplois.</i></p> | <p><i>Le modèle québécois (...) n'a pas été sérieusement revu depuis la Révolution tranquille. Il est lourd et tentaculaire. Il faut réinventer le Québec.</i></p> <p><i>Nous recentrerons le rôle de l'état sur ses missions premières : santé, savoir, prospérité, sécurité.</i></p> <p>Une des priorités d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre de ministères d'organismes et de sociétés d'État. | <p><i>L'état ne doit pas être démantelé pour des raisons idéologiques mais modernisé pour des raisons pratiques.</i></p> <p><i>Il faut moderniser l'État, le rendre plus performant et efficace.</i></p> <p><i>(...) alléger et simplifier les structures gouvernementales tout en préservant la qualité des services aux citoyens</i></p> <p><i>Les contraintes administratives et réglementaires constituent souvent un fardeau considérable pour les particuliers et les entreprises.</i></p> | <p><i>Non aux privatisations, déréglementations et libéralisation.</i></p> <p><i>Que le Québec favorise la prise en charge collective de l'économie, et ce, tant par l'intermédiaire de l'État que de coopératives, d'organismes à but non lucratif (OBNL) ou autres.</i></p> |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

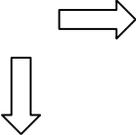
| | | | | |
|------------------------|---|--|--|--|
| <p>La santé</p> | <p><i>Repenser notre système de santé sur de nouvelles bases.</i></p> <p><i>Appliquer la tarification de certains services non essentiels pour qu'il y ait une plus grande équité entre ceux qui utilisent ces services et ceux qui paient pour ces services et ne les utilisent pas.</i></p> <p><i>Permettre la participation du secteur privé dans notre système de santé afin de diminuer les coûts et de maximiser les ressources pour les services directs aux citoyens.</i></p> | <p><i>Un système de santé réinventé, c'est le patient d'abord, qui reçoit des services dans les meilleurs délais, au sein d'un réseau public et universel qui intègre la participation du secteur privé.</i></p> | <p><i>L'avenir du système de santé est un enjeu majeur. Quelques objectifs d'ici 2005 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Assurer aux personnes âgées et en perte d'autonomie un accès continu aux services médicaux et sociaux ;</i> • <i>Favoriser la prévention en matière de santé ;</i> • <i>Mettre en place des moyens pour désengorger les urgences ;</i> • <i>Réduire les listes d'attente ;</i> • <i>Augmenter le personnel médical et améliorer la répartition du personnel dans les différentes régions du Québec.</i> | <p><i>Un système de soins de santé public, universel et gratuit.</i></p> <p><i>Réinvestissement massif immédiat de 10 \$ milliards.</i></p> <p><i>... arrêt de tous les projets de privatisation dans le domaine de la santé et non au financement public des cliniques privées.</i></p> <p><i>Un véritable accès aux services de santé dans toutes les régions du Québec.</i></p> |
|------------------------|---|--|--|--|

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

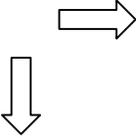
| | | | | |
|---------------------------|--|---|---|--|
| <p>L'éducation</p> | <p><i>Adapter la formation de la main-d'œuvre par l'adoption d'une politique de formation permettant d'anticiper les besoins généraux d'entreprises, d'arrimer les réseaux d'entreprises aux institutions d'enseignement et de développer avec le secteur privé un réseau de formation en ligne.</i></p> <p><i>Garantir la liberté de choix des parents par le maintien du financement des institutions scolaires privées puisqu'il s'agit d'un droit fondamental et d'un moyen de stimuler la réussite académique ainsi que la qualité de l'enseignement.</i></p> | <p><i>Une école réinventée au service de la réussite...</i></p> <p><i>... le système d'éducation n'encourage pas suffisamment la créativité et l'originalité des milieux d'enseignement (...), donnons leur les ressources et laissons-les décider de l'itinéraire en faisant écho aux réalités locales.</i></p> <p><i>Nous favoriserons (...) la conclusion d'ententes de collaboration entre les écoles et les CEGEPS et les entreprises ...</i></p> <p><i>gel des frais de scolarité et, (...) mise sur pied d'une commission parlementaire sur la question du financement, de l'accessibilité et de la qualité de l'enseignement post-secondaire.</i></p> | <p><i>Transformation de l'école secondaire : adaptation de l'organisation scolaire et des approches pédagogiques, meilleur encadrement, augmentation des services complémentaires et accès à davantage d'activités parascolaires.</i></p> <p><i>Le plein emploi passe (...) par l'arrimage des besoins du marché du travail et de l'offre de la main-d'œuvre.</i></p> <p><i>Les compétences des travailleuses et des travailleurs doivent correspondre aux emplois disponibles.</i></p> | <p><i>Une approche globale en éducation, basée sur des valeurs de coopération, de partage, de paix, de citoyenneté et de respect de l'environnement, visant le développement intégral de la personne comme citoyenne.</i></p> <p><i>Réinvestissement massif et immédiat dans le système d'éducation public et laïc.</i></p> <p><i>Non au financement public des écoles privées.</i></p> <p><i>Gratuité de l'éducation y incluant le niveau universitaire, et le droit à l'éducation tout au long de la vie avec obligation de retour à la société.</i></p> <p><i>Refus des formations au service exclusif du marché.</i></p> |
|---------------------------|--|---|---|--|

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

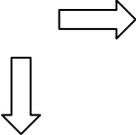
| | | | | |
|-------------------------------|--|--|---|--|
| <p>L'environnement</p> | <p><i>(...) l'État, les entreprises et les citoyens ont une responsabilité commune quant à la protection de l'environnement.</i></p> <p>Quelques avenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>permettre le démarrage rapide de projets économiques tout en s'assurant la protection de l'héritage environnemental.</i> • <i>améliorer la qualité de l'air (ex. : vérification annuelle des véhicules de 5 ans et plus)</i> • <i>investir dans le transport en commun par des moyens qui encourageront une responsabilisation accrue des citoyens et des entreprises ;</i> • <i>protéger nos ressources en eau; obliger les municipalités de détailler les comptes de taxes municipales afin d'y inclure le coût de l'eau.</i> | | <p><i>Parti pris pour un Québec vert. (...) la protection de l'environnement constitue une valeur fondamentale de notre projet de société.</i></p> <p>Les priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Contrôler les émissions de gaz à effet de serre. ... L'Assemblée nationale a demandé à l'unanimité la ratification et la mise en œuvre du protocole de Kyoto sur les changements climatiques.</i> • <i>Initiatives afin de préserver la qualité et la disponibilité de l'eau.</i> | <p><i>Déclarer toutes les ressources naturelles comme propriétés collectives contrôlées et gérées collectivement dans le respect de droits acquis des petits producteurs.</i></p> <p><i>Application du protocole de Kyoto.</i></p> <p><i>Application du principe de pollueur-payeur.</i></p> |
|-------------------------------|--|--|---|--|

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

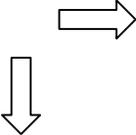
| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| <p>Le partage des richesses</p> | <p><i>Réformer les mesures de soutien au revenu par l'instauration d'un revenu minimum du citoyen qui éliminera le système actuel qui est inadéquat, complexe et cher à administrer.</i></p> | <p><i>Nous procéderons à une révision majeure des programmes de soutien aux faibles revenus. Nous intégrerons toutes les mesures d'incitation au travail au sein d'un seul programme fondé sur la participation au marché du travail.</i></p> <p><i>Récompenser l'intégration au marché du travail et valoriser l'effort.</i></p> | <p><i>La prospérité pour tous, c'est non seulement la création de la richesse par le développement économique, mais aussi sa redistribution de façon équitable.</i></p> <p><i>Par ses efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, le parti québécois vise à mener le Québec dans le peloton de tête des pays affichant le moins de pauvreté.</i></p> <p><i>Adoption d'une loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale.</i></p> <p><i>Projets sur lesquels on peut compter : l'indexation des prestations de la sécurité du revenu, l'abolition de la pénalité relative au partage de logement, la suppression du test du logement et de nombreux investissements dans le logement social.</i></p> | <p><i>Mise en place d'un revenu minimum garanti, indexé, comme première étape vers le revenu de citoyenneté universel au-dessus du seuil de pauvreté tel qu'établi par statistiques Canada.</i></p> <p><i>Adoption d'une loi cadre pour l'élimination de la pauvreté.</i></p> <p><i>Hausse immédiate du salaire minimum, tendant vers les 10\$ à court terme, avec indexation.</i></p> <p><i>Vaste chantier de construction rénovation d'un minimum de 8000 logements sociaux par année.</i></p> |
|--|--|---|--|--|

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| <p>La fiscalité</p> | <p><i>Accroître le revenu disponible des Québécoises et des Québécois.</i></p> <p><i>Soulager la classe moyenne.</i></p> <p><i>Simplifier le régime par l'introduction d'un taux d'imposition uniforme (...). La mise en place de cette mesure assurera un système fiscal plus équitable, plus compétitif, plus simple, plus transparent et (...) moins coûteux.</i></p> | <p><i>Augmenter le niveau de vie des Québécois et réduire les impôts.</i></p> <p><i>Nous sommes les plus taxés du continent : notre niveau de vie en souffre, la compétitivité de nos entreprises aussi. Nous réduirons les taux d'imposition de tous les québécois et introduirons certaines mesures favorables aux salariés à faible revenu et à la classe moyenne.</i></p> | | <p><i>Une fiscalité (...) progressive, la révision de la hausse de la taxation sur le capital, les profits et les biens de luxe et l'abolition des paradis fiscaux., l'imposition des grandes fortunes et une révision des droits de succession.</i></p> <p><i>Un rééquilibrage des revenus fiscaux entre les individus et les entreprises.</i></p> |
| <p>La protection des travailleuses et des travailleurs</p> | <p><i>Assurer des conditions de travail adaptées aux réalités d'aujourd'hui pour que l'État soit plus efficace et plus souple par l'abolition de l'emploi garanti à vie dans la fonction publique et un assouplissement des conventions collectives.</i></p> <p><i>Dynamiser les pratiques syndicales afin de mettre fin aux monopoles syndicaux qui entraînent l'immobilisme (...). De même, l'article 45 du Code du travail sera modifié pour faciliter la sous-traitance ...</i></p> | | <p><i>Des emplois, (...), qui sont accompagnés de conditions de travail et de protections sociales acceptables</i></p> <p><i>Le gouvernement accentuera ses efforts en matière (...) 'd'allègement réglementaire.</i></p> <p><i>Réexamen des normes du travail pour assurer une meilleure conciliation famille-travail.</i></p> | <p><i>L'introduction de lois strictes visant à réglementer les licenciements et les fermetures d'entreprises.</i></p> <p><i>Une réforme en profondeur du Code du travail de manière à : faciliter l'accès à la syndicalisation ; garantir le droit à la négociation et à la grève ; renforcer l'article 45 sur la sous-traitance ...</i></p> |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| <p>Le rôle des régions et des municipalités</p> | <p><i>Reconnaître les régions administratives actuelles du Québec comme des régions politiques de développement, dans le but de transférer les lieux de décisions des tours de bureau de la capitale à la région visée.</i></p> <p><i>Céder aux régions les pouvoirs qui rendent possible leur développement, puisque celles-ci sont souvent les mieux placées pour fournir un service public à meilleur coût.</i></p> <p><i>Instituer un processus de libre concurrence entre les secteurs public et privé pour l'obtention de l'ensemble des services assumés par les municipalités...</i></p> <p><i>Ouvrir la voie à la diversification des sources de revenus des municipalités...</i></p> | <p><i>Donner plus de pouvoir aux citoyens des régions.</i></p> <p><i>Un développement régional réinventé, ce sont des régions dynamiques qui renouent avec la prospérité ; ce sont des citoyens fiers qui reprennent en main leur avenir ; c'est un gouvernement qui reconnaît les particularités régionales et favorise l'autonomie.</i></p> <p><i>Nous engagerons des discussions avec les élus locaux afin de leur déléguer les responsabilités qu'ils désirent et les ressources qui les accompagnent.</i></p> | <p><i>Les régions doivent prendre leur développement en main. Leur prospérité passe par une autonomie accrue. (...) mobiliser tous les acteurs afin de maximiser le développement économique et social au Québec.</i></p> <p><i>3 fronts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>stimuler le développement économique, particulièrement dans les régions ressources;</i> • <i>veiller à la vitalité des communautés aux prises avec des problèmes aigus ;</i> • <i>examiner les moyens pour donner aux citoyennes et aux citoyens une meilleure prise sur les décisions qui touchent au développement de leur région.</i> | <p><i>Le soutien accru et efficace au développement économique des régions, notamment par diversification des activités, l'intensification de la transformation locale, (...) des redevances sur la gestion des ressources naturelles (...)</i></p> <p><i>La mise en place de structures électorales favorisant la maîtrise politique et économique des communautés sur leur propre développement. Ces pouvoirs régionaux, (...) disposeront de compétences (...) distinctes et complémentaires à celles de l'État national.</i></p> |
|--|--|--|--|--|

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| <p>Qui dit quoi</p> <p>sur...</p>  | <p>L'Action démocratique du Québec (ADQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Résumé du programme de l'ADQ, site de l'ADQ, octobre 2002</p> | <p>Le Parti libéral (PLQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, document de travail, Parti libéral du Québec, automne 2002</p> | <p>le Parti québécois (PQ) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de Horizon 2005, Plan d'action pour un Québec meilleur, Gouvernement du Québec, automne 2002</p> | <p>L'Union des Forces Progressistes (UFP) dit</p> <p>Source : Extraits tirés de la plate-forme de l'UFP, adoptée les 1^{er} et 2 février 2003</p> |
|--|---|---|---|--|

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| <p>Le rôle des groupes d'éducation populaire et d'action communautaire autonome</p> | <p><i>Reconnaître le rôle primordial des organismes et des travailleurs œuvrant en économie sociale par l'instauration d'une politique qui assurera un soutien quant aux ressources et qui permettra le développement des organismes communautaires en complémentarité avec les autres secteurs de l'économie.</i></p> | <p><i>Nous serons guidés par les valeurs qui ont bâti le Québec : (...), partenariat avec les groupes socio-économiques et communautaires.</i></p> <p><i>Nous encouragerons (...) l'implication de bénévoles pour développer les services de mentorat et d'aide aux devoirs.</i></p> | <p>Adoption d'une politique de reconnaissance de l'action communautaire.</p> | |
|--|--|--|--|--|

QUELQUES PHRASES CLÉ DE CHACUN DES PARTIS

| L'Action démocratique du Québec (ADQ) | Le Parti libéral (PLQ) | Le Parti québécois (PQ) | L'Union des Forces Progressistes (UFP) |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner un nouveau rôle à l'État québécois. ▪ Déréglementer le marché du travail, les entreprises et les écoles. ▪ Permettre la participation du secteur privé dans le système de santé. ▪ Adapter la formation de la main-d'œuvre aux besoins généraux des entreprises. ▪ Maintenir le financement des institutions scolaires privées. ▪ Introduire un taux d'imposition uniforme. ▪ Mettre fin aux monopoles syndicaux. ▪ Donner un pouvoir politique sur leur développement aux régions administratives du Québec. ▪ Instituer un processus de libre concurrence entre les secteurs publics et privés au niveau municipal. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre l'État au diapason de la mondialisation. ▪ Réinventer le Québec pour le rendre moins lourd ▪ Recentrer le rôle de l'État sur ses missions premières : santé, savoir, prospérité, sécurité. ▪ Réinventer le système de santé en intégrant la participation du secteur privé. ▪ L'école au service de la réussite. ▪ Conclure des ententes de collaboration entre les réseaux d'enseignements et les entreprises. ▪ Réduire les impôts. ▪ Revoir les programmes de soutien aux faibles revenus et récompenser l'intégration au marché du travail. ▪ Donner plus de pouvoir aux citoyens des régions. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moderniser l'État pour le rendre plus performant et efficace. ▪ Conquérir de nouveaux marchés. ▪ Être plus compétitif. ▪ Poursuivre les efforts d'allègement réglementaire. ▪ Arrimer les besoins du marché du travail et l'offre de la main-d'œuvre. ▪ Parti pris pour un Québec vert. ▪ Redistribution équitable de la richesse : lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. ▪ Les régions doivent prendre en main leur développement. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Non à la mondialisation des marchés, oui à la mondialisation des solidarités. ▪ Favoriser la prise en charge collective de l'économie : non à la privatisation, la déréglementation et la libéralisation. ▪ Réinvestir dans le système de santé public. ▪ Réinvestir dans le système d'éducation public. ▪ Mettre en place un revenu minimum garanti. ▪ Rééquilibrer les revenus fiscaux provenant des individus et des entreprises. ▪ Faciliter l'accès à la syndicalisation. ▪ Accroître le soutien au développement des régions. |

NOTRE REGARD

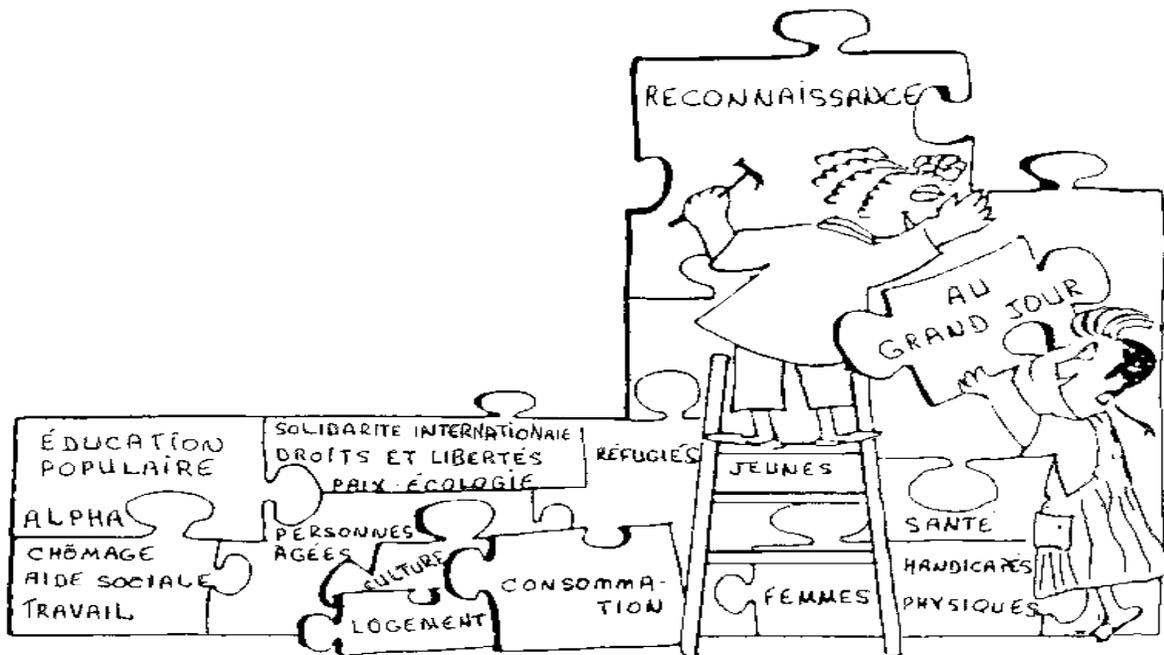
Nous avons tenté dans les pages précédentes de cerner l'essentiel des discours et des projets de différents partis politiques sur des sujets qui préoccupent la majorité des membres du MÉPACQ. Évidemment les sujets sont nombreux...

Nous avons dû, pour les fins de notre travail, faire des choix. C'est donc les grandes orientations

des partis politiques sur la mondialisation néolibérale et leur vision du rôle de l'État, sur les programmes sociaux et les services publics, sur la fiscalité, et sur la démocratie et la citoyenneté que nous approfondirons dans les pages qui suivent afin de les confronter à nos préoccupations.

Certes, nombreux sont les thèmes ou sujets

qu'il aurait été utile d'examiner de plus près. Nous sommes toutefois convaincus que plusieurs des groupes membres du MÉPACQ possèdent l'expertise voulue pour approfondir ces questions, que ce soit au niveau de l'environnement, des femmes, du logement, des travailleurs et des travailleuses, des modes de scrutin, etc.



AU SUJET DE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE ET DU RÔLE DE L'ÉTAT

? QUE DISENT LES PARTIS

Qu'il s'agisse de l'Action démocratique du Québec (ADQ) qui *entend donner un nouveau rôle à l'État québécois*, du Parti libéral (PLQ) qui parle de *redéfinir le fonctionnement de l'État et de le mettre au diapason de la mondialisation*, ou du Parti québécois (PQ) qui vise à *moderniser l'État*, tous, s'abreuvent à la fontaine du modèle néolibéral.

Ainsi, l'ADQ veut *libérer le marché du travail et les entreprises d'une foule d'entraves qui freinent le dynamisme du Québec (...) et la croissance de nos créateurs d'emploi*. Elle compte *permettre le démarrage rapide de projets économiques, mettre fin aux monopoles syndicaux, modifier des articles de lois existantes pour faciliter la sous-traitance, instituer un processus de libre concurrence entre les secteurs public et privé au niveau municipal ...*

Le PLQ, de son côté, s'engage à *réduire le nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État et recentrer le rôle de l'État sur ses missions premières : santé, savoir, prospérité, sécurité*.

Quant au PQ, il s'engage à *alléger (...) les structures gouvernementales* et soutient que le Québec doit être plus compétitif afin de conquérir de nouveaux marchés. À cet égard, il croit que les *contraintes administratives et réglementaires constituent (...) un fardeau pour les particuliers et les entreprises*.

Bref, à l'exception de l'Union des forces progressistes (UFP), nous constatons que les partis politiques étudiés s'orientent vers la réduction du rôle de l'État afin de s'accommoder de la mondialisation néolibérale.



CE QUE NOUS EN PENSONS...

La course effrénée à la mondialisation des échanges commerciaux (plusieurs auteurEs préfèrent maintenant parler de globalisation) ne doit pas être confondue avec la mondialisation des solidarités. Au contraire, c'est à une compétition sans fin entre les

Il ne faut pas confondre mondialisation des solidarités et mondialisation des marchés.

travailleurs et les travailleuses, entre les chômeurs et chômeuses, entre les régions, d'ici et d'ailleurs, et entre les États, à laquelle nous sommes conviés.

Qui saura le mieux attirer les investisseurs ?

Pour la solidarité, il faudra repasser !

Car, jusqu'à maintenant, les traités de libre-échange, comme l'ALÉNA et le projet de la ZLÉA, constituent essentiellement « une charte des droits et libertés des investisseurs. Il(s) consacre(nt) la primauté du capital sur le travail, transforme(nt) la vie et le monde en marchandise, nie(nt) les droits humains, sabote(nt) la démocratie et mine(nt) la souveraineté des États. »¹

Le Québec n'échappe pas à cette vague de fond qui glorifie les vertus du marché libre d'entraves et condamne les dispositions publiques. Se repliant

**Marché - Monde - Réseau,
Voilà la "nouvelle trinité"
qui va de pair
avec la "Sainte trinité"
de la libéralisation -
dérégulation -privatisation.**

**Le tout au service d'un seul et
unique (vieux) dieu :
le capital.**

Ricardo Petrella

derrière la « nécessaire » compétitivité, le défaut de ressources, la dette publique, et la responsabilité citoyenne, nos dirigeants ont mis en place une série de mesures qui remettent en cause les

¹ Déclaration du 2^e Sommet des peuples des Amériques, Non à la ZLÉA, d'autres Amériques sont possibles !, Québec, 19 avril 2001.

avancées issues de la Révolution tranquille.

« À l'État-providence de type keynésien (...) succède aujourd'hui l'État néolibéral, catalyseur et promoteur de la croissance économique, virtuose de la concertation. »²

Les tactiques sont nombreuses pour favoriser le déploiement de cette redéfinition du rôle de l'État : privatisation, déréglementation, décentralisation sont à l'ordre du jour depuis un certain temps déjà.

« Les deux principaux partis politiques occupant en alternance le pouvoir depuis vingt ans ont (...) rompu avec le « contrat social » qu'ils avaient (...) contribué à forger mais dont la légitimité est de plus en plus questionnée à la lumière des soi-disant nouvelles réalités socio-économiques. »³

Les exemples abondent : coupures dans les services publics et dans l'universalité des programmes sociaux, privatisation de patrimoines collectifs, rétrécissement des organismes de surveillance de l'État,

² GREASON, Vincent, « Décentraliser pour mieux privatiser », *Relations*, Montréal, septembre 1998, p. 201.

³ SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, *Compendium d'actions gouvernementales illustrant le désengagement de l'état*, Service de la recherche, Québec, 1998, p. 2 .

réduction d'impôt pour les entreprises et les personnes riches, ...⁴

Les projets des différents partis qui nous sont soumis ne présagent guère de changements. Au contraire ! C'est même le renforcement de ce courant qui nous est proposé.

**AU SUJET
DES SERVICES PUBLICS ET DES
PROGRAMMES SOCIAUX**

« L'État interventionniste, communément appelé l'État Providence, a été mis sur pied pour compenser les excès du capitalisme sauvage ; il a créé des mécanismes de redistribution de la richesse et de protection sociale grâce, entre autres, à la fiscalité. Les systèmes de santé, d'éducation publique et de l'assistance sociale ne sont que quelques exemples des réalisations de l'État. »⁵

Qu'en est-il aujourd'hui ?

⁴ Le Syndicat de la fonction publique du Québec, mentionne de nombreux exemples dont les services aériens à la Direction générale des services aériens et postaux, les radiocommunications à la Direction générale des télécommunications, etc.

⁵ POIRIER, Martin, PATENAUDE, François, PETIT, Martin, LAMBERT, Gino, **À qui profite le démantèlement de l'État ?**, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM. Québec, Canada, 1998, p. 16.



L'EXEMPLE DE LA SANTÉ



QUE DISENT LES PARTIS

D'une part, l'ADQ promet de *repenser notre système de santé, d'appliquer la tarification de certains services et de permettre la participation du secteur privé.*

D'autre part, le PLQ s'engage à *réinventer le système de santé (...) au sein d'un réseau public et universel qui intègre la participation du secteur privé (l'art de parler des deux côtés de la bouche en même temps ?).*

De son côté, le PQ a donné prise à l'insatisfaction généralisée avec sa politique de déficit zéro : les coupures massives dans les services publics ont ouvert toutes grandes les portes à la dite « nécessaire » révision du « modèle québécois ».

Et tous ensemble, ils entonnent : « Transformons l'État québécois ! » Alléluia !

L'UFP, quant à elle fait la promotion d'un système de santé public, universel et gratuit.



CE QUE NOUS EN PENSONS...

Depuis quelques années, les pressions sur le système de santé public viennent de toutes parts.

*Mais, « Qu'il s'agisse du virage ambulatoire, des compressions budgétaires, des désassurances, ou de n'importe laquelle des transformations du système de santé publique, le Sauveur est toujours le même : le secteur privé. »*⁶

La somme d'intérêts divers favorise l'instauration de ce climat favorable à l'entreprise privée : les gouvernements, à la traîne des idées néolibérales et de la finance internationale, réduisent la taille des États; les entreprises privées salivent devant les profits faramineux que pourraient leur procurer le secteur de la santé et déploient beaucoup d'énergie pour arriver à leurs fins; et, devant un système de santé amputé - dans le cadre de sa politique de « déficit zéro », le PQ a coupé environ 13,000 postes à temps complet dans le secteur de la santé -⁷ et donc, moins performant, les personnes fortunées exigent des

⁶ POIRIER, op. cit., p. 65.

« La puissante Coalition des industries de services américaine (...) déplore que la santé ait été placée sous la responsabilité du secteur public. Elle comptait sur les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour permettre l'expansion des entreprises américaines sur tous les marchés des soins de santé. »

⁷ ST-ONGE, J.-Claude, MOUTERDE, Pierre, **ADQ voie sans issue**, Montréal, Les Éditions écosociété, Montréal, p. 61.

soins de qualité et sont prêtes à payer pour des soins privés.

Tout est en place donc, pour démanteler notre système de santé en faveur du secteur privé.

Pourtant, le système privé de santé est loin d'avoir fait ses preuves. Robert Hayes, président d'un organisme américain de défense des droits des personnes âgées, note « que le système américain suit le modèle de Darwin : seuls les plus forts survivent. 41 millions de personnes n'ont aucune assurance maladie et ne sont pas assez pauvres pour être admissibles au système de santé public. »⁸

Il rappelle aussi que l'objectif premier d'un investisseur privé en matière de santé est le profit et que le système public demeure considérablement plus humain que celui des industriels. De plus, toute proportion gardée, les Américains dépensent 38 % de plus que les Canadiens pour leur système de santé!⁹

Malgré tout, il semble bien que certains partis veulent nous engager dans cette direction. Car, la tarification proposée par l'ADQ mène tout droit à la privatisation, tout comme la « fameuse » complémentarité des systèmes public-privé du PLQ. Dans les deux cas, on porte

⁸ CHRÉTIEN, Daniel, « Santé, l'envers du rêve américain », **L'ACTUALITÉ**, Montréal, décembre 2002, p.24

⁹ ST-ONGE, op. cit., p. 64.

atteinte à la gratuité et à l'universalité des services de santé.



L'EXEMPLE DE L'ÉDUCATION



QUE DISENT LES PARTIS

L'ADQ s'engage à « garantir la liberté de financement des institutions scolaires privées ». L'instauration de « bons d'études remis directement aux parents pour qu'ils exercent leur liberté de choix » est envisagée. Elle propose aussi d'adapter la formation aux besoins généraux des entreprises.

Le PLQ et le PQ restent muets sur la question du financement des institutions privées. Et, tout comme l'ADQ, ils proposent d'arrimer le système d'éducation aux besoins des entreprises.

Quant à l'UFP, elle dit non au financement des écoles privées et envisage un réinvestissement massif dans le système d'éducation.



CE QUE NOUS EN PENSONS...

Jusqu'au milieu des années 60, le privé exerçait un contrôle presque total sur les études supérieures au Québec : la formation universitaire et le second cycle du secondaire étaient offerts presque exclusivement par le secteur privé. « Parce qu'il excluait la majorité de la population des études supérieures,

*il était donc impossible de qualifier de démocratique le système d'éducation québécois de l'époque. »*¹⁰

En 1963, les recommandations contenues dans le Rapport Parent¹¹ invitaient à un vaste rattrapage. Malgré tout, l'étatisation du système d'éducation québécois ne s'est effectuée que partiellement et l'octroi de fonds publics par des subventions de fonctionnement aux établissements privés s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

En 1987, le Rapport de la Commission populaire itinérante sur le désengagement de l'État soulignait que « Plutôt que de poursuivre les efforts de démocratisation entrepris avec le Rapport Parent et faire de l'École un instrument de promotion de l'égalité, les nouveaux dogmes sur les bienfaits de l'entreprise privée préconisent une tendance tout à fait opposée. Par exemple, la formule des « bons d'éducation » proposée dans le Rapport Gobeil¹² - et reprise récemment par l'ADQ - en permettant aux parents de

¹⁰ POIRIER, op. cit., p. 123.

¹¹ Le célèbre Rapport Parent a été déposé en 1963 à la suite d'une Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.

¹² Le Rapport Gobeil, du nom du ministre président du Conseil du trésor sous le gouvernement libéral, Paul Gobeil, avait été surnommé le Rapport Provigo. En effet, Monsieur Gobeil était connu comme l'un des fondateurs de Provigo. Le rapport s'attaquait à la gestion des grands réseaux de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale. Il avait rapidement été tabletté à la suite du tollé général qu'il avait soulevé à la veille des élections de 1985.

*choisir entre l'école privée et l'école publique, menace de déstabiliser le système scolaire québécois en créant deux classes d'écoles : celles de riches et celles de pauvres. »*¹³

Ces bons d'étude, versés directement aux parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école de leur choix, représenteraient une subvention supplémentaire en faveur du secteur privé. Ils profiteraient d'abord aux familles aisées et enlèveraient des fonds au secteur public. Ils mettraient aussi l'école publique en péril ainsi que les efforts de démocratisation de l'éducation entrepris il y a 40 ans.

Par ailleurs, « depuis le début des années 1990, le milieu de l'éducation a été touché de plein fouet par les politiques d'austérité budgétaire. »¹⁴

Comme pour la santé, la politique de déficit zéro issue du Sommet socio-économique de 1996, a complètement débalancé l'équilibre budgétaire de notre système d'éducation : prolifération de frais afférents, endettement des étudiants, dégradation du ratio professeurs/ élèves, baisse de l'offre de cours, diminution du personnel de

¹³ SOLIDARITÉ POPULAIRE QUÉBEC, *La force des idées la force du nombre*, Rapport de la Commission populaire itinérante sur le désengagement de l'État, Bibliothèque nationale du Québec et du Canada, 1987, p. 50.

¹⁴ BOUCHARD, Sébastien, *Le refinancement de l'Éducation et des programmes sociaux, la dette, les coupures, la mondialisation et la fiscalité*, 2001

soutien, rationnement du matériel pédagogique et de laboratoire, etc.

En même temps, le privé a fait son entrée en douce dans les institutions publiques : transfert de propriété des services à des organismes de sous-traitance (cafétérias, stationnements, conciergerie, ...), signature de contrats d'exclusivité par les institutions publiques (exemple: Pepsi à l'Université de Montréal), financement direct des entreprises pour la recherche, campagnes publicitaires sous couvert de contenu pédagogique.¹⁵

*C'est dans ce contexte que « l'idée selon laquelle l'enseignement privé est supérieur (...) a (...) fait son bout de chemin au sein de l'opinion publique et dans l'appareil gouvernemental. »*¹⁶

Pourtant, plusieurs études ont démontré que les écoles privées attirent principalement les enfants de familles bien nanties. Celles-ci ne sont pas accessibles à toute la population, surtout à cause des

¹⁵ Quelques exemples : le livre « Les jeunes et l'argent » de la compagnie Investors, la campagne de sécurité à vélo de Canadian Tire et le cahier à colorier du lapin des piles Energiser. - POIRIER, op. cit., p. 151.

¹⁶ « Les défenseurs de l'enseignement privé peuvent compter sur le Mouvement pour l'enseignement privé (MEP). Dans son plan d'action 1987-1988, (...) le Mouvement expose (...) comment il entend promouvoir l'enseignement privé par le biais des « faiseurs et transmetteurs d'opinion » de « tout ce qui se pense, sent, croit privé, personnes, entreprises, clubs, groupes sociaux, journaux, associations, etc. », et aussi d'un « publi-reportage annuel sur l'enseignement privé dans des grands quotidiens ».- POIRIER, op. cit., p. 146 et 149.

frais élevés qu'elles exigent, mais aussi à cause des processus de sélection élitistes qu'elles utilisent.

On est bien loin des principes définis dans notre projet de société : une société juste sur les plans économique et social, non-discriminatoire, et démocratique !

Par ailleurs, afin de répondre aux diktats de la mondialisation basée sur la compétitivité et la performance, l'éducation est de plus en plus axée sur la formation d'étudiants « outils » répondant aux besoins spécifiques des entreprises.

Dans cette foulée, la Politique de formation continue adoptée en 2002 par le gouvernement péquiste a d'ailleurs été dénoncée par le MÉPACQ. « *Nous nous attendions à ce que le gouvernement du Québec s'inspire largement de la Déclaration de Hambourg, qu'il a d'ailleurs endossé et signé en juillet 1997 (...). Loin s'en faut, le gouvernement annonce (...) que cette politique » revêt un caractère stratégique pour le Québec puisque la mondialisation des marchés, la rapidité et la fluidité des communications, le renouvellement rapide des connaissances et des technologies, les changements sociaux accélérés, le maintien ou la réinsertion dans le marché du travail, la complexification de la vie sociale sont autant de facteurs qui exigent de la part de tous les adultes une formation de base suffisante et la mise à*

jour de leurs compétences pour s'adapter à ces réalités.

Là où la Déclaration de Hambourg établissait plusieurs finalités à caractère social, culturel, environnemental et économique permettant « l'émergence de citoyens informés et tolérants », le

Une éducation de plus en plus axée sur les besoins des entreprises : la formation du "capital humain " au service du capital inhumain ?

gouvernement du Québec plafonne rapidement quant à ses intentions et ses visées. » ¹⁷

Ainsi l'éducation des adultes est devenue synonyme d'un ensemble de préparatifs au

marché du travail. On est 1000 lieux d'une conception axée sur le développement de citoyenNES critiques, ouverts sur le monde !

Ni l'ADQ, ni le PLQ, ni le PQ ne semblent partager nos préoccupations !

Quel avenir réserve-t-on à l'accessibilité et au sens de l'éducation au Québec ?

Rien de bien rassurant !

¹⁷ VILLENEUVE, Monique, MÉPACQ, « La politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue : le projet de société proposé par la déclaration de Hambourg est bafoué », *Bulletin de l'ICEA*, Montréal, décembre 2001.



L'EXEMPLE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU

? QUE DISENT LES PARTIS

Du côté de l'ADQ, il est question de réformer les mesures de soutien au revenu par l'instauration d'un revenu minimum du citoyen.

Le PLQ compte procéder à une révision majeure des programmes de soutien aux faibles revenus, (...) récompenser l'intégration au marché du travail et valoriser l'effort.

Quant au PQ, il vise à mener le Québec dans le peloton de tête des pays affichant le moins de pauvreté et il a adopté à la toute fin de l'année 2002 la Loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale : la Loi 112.

De son côté, l'UFP s'engage à mettre en place un revenu minimum garanti à court terme et un revenu de citoyenneté universel à moyen terme. L'adoption d'une loi-cadre pour contrer la pauvreté fait aussi partie de ses projets, de même que la hausse du salaire minimum.

! CE QUE NOUS EN PENSONS...

Le Conseil national du Bien-être social révélait dans un rapport datant de 1997 que « plus d'une personne sur cinq vit dans la pauvreté, une famille sur cinq,

deux familles monoparentales sur trois, un enfant sur cinq. »¹⁸ Des données choquantes quand on sait que le Canada compte parmi les pays les plus riches au monde !

Nous ne parlerons pas ici des effets dramatiques de la réforme de l'assurance-chômage (devenue l'assurance emploi) au niveau fédéral puisque notre ouvrage porte principalement sur les orientations des partis en prévision de la campagne électorale québécoise de 2003.

Au Québec, donc, les réformes ont été nombreuses au cours des deux dernières décennies en ce qui touche la sécurité du revenu. La majorité d'entre elles ont exacerbé nombre de préjugés à l'égard des personnes en laissant entendre qu'il n'y avait pas de pénurie d'emploi mais bien un manque de main d'œuvre qualifiée ! Gouvernements et employeurs « se sont mis d'accord pour dire que (...) les personnes sont les seules responsables de leur situation parce qu'elles manquent de qualifications et doivent « se recycler ». On dira aussi qu'elles n'ont pas les habiletés et les comportements pour être « employables » ou, tout simplement, qu'elles sont paresseuses et ont perdu le goût de travailler. »¹⁹

¹⁸ LE FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC, : *Le mensonge de la Solidarité Sociale et les pièges de la pauvreté*, Montréal, 2001, p.3.

¹⁹ LE FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC, op. cit., p. 5.

Deux partis : un même discours.

En 1989, le PLQ a remis en question le droit à l'aide sociale pour les citoyenNEs considéréEs aptes au travail en mettant en vigueur la *Loi sur la sécurité du revenu*. En 1999, cette orientation de fond a été maintenue par le PQ dans la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la Solidarité Sociale*. On y retrouve là aussi des distinctions relatives aux contraintes ou non à l'emploi.

Plus récemment, le projet de loi 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, a fait l'objet d'un vaste débat au sein de la population québécoise.

Encore là, la notion d' « aptes et inaptes » a refait surface. Le MÉPACQ a d'ailleurs soumis un Mémoire, l'automne dernier, critiquant le projet de loi.²⁰ La proposition gouvernementale était jugée inacceptable car elle laissait en plan un grand nombre de personnes qui n'entraient pas dans la petite case de la population ciblée. On y soulignait que, peu important les circonstances, les droits à l'alimentation, à l'éducation et à la santé n'étaient pas négociables.

²⁰ Le projet de Loi 112 a été adopté le 13 décembre 2002 et entrera en vigueur par décret gouvernemental. Quelques modifications ont été apportées au projet initial. Le MÉPACQ doute toutefois que les modifications apportées aient été suffisantes pour combler les nombreuses lacunes majeures qu'il avait soulevé dans son Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales.

« De plus, favoriser l'égalité implique nécessairement une augmentation significative de la contribution des personnes riches et des entreprises. »²¹

Une question carrément absente du projet de loi.

La Ligue des droits et libertés, de son côté, jugeait que le projet soumis ne permettait pas de conclure que l'État québécois s'engageait « à reconnaître pleinement ses obligations à l'égard de l'ensemble des droits de la personne »²² contenus dans le Pacte de l'ONU sur les

Le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisant, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence.

Pacte de l'ONU relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
Article II paragraphe 1

droits économiques, sociaux et culturels.²³

À ce sujet, la Ligue rappelait que l'État, signataire du Pacte, a l'obligation fondamentale d'assurer au moins la satisfaction de l'essentiel de chacun des droits contenus dans celui-ci. « Pour déterminer si un État s'acquitte de cette

²¹ MÉPACQ, *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur le projet de Loi 112*, Loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion, 2002.

²² FILION, Nicole, « Derrière le faux fuyant de la lutte à la pauvreté, le rejet des engagements d'un État », *Bulletin de la Ligue des droits et libertés*, Montréal, décembre 2002, p. 17.

²³ En 1976, le Québec a adhéré, par décret, au Comité du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

obligation, il faut tenir compte des contraintes en matière de ressources. Pour qu'un État puisse invoquer le manque de ressources, il doit démontrer qu'aucun effort n'a été épargné pour utiliser toutes les ressources à sa disposition.

Or, le Comité du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels a signalé, en 1998, que le Canada et les provinces avaient la capacité de respecter pleinement tous les droits inscrits au Pacte. » ²⁴

Derrière les beaux discours d'un État au service des citoyens, les orientations générales des projets soumis, mis à part ceux de l'UFP, ne remettent nullement en cause les stratégies économiques génératrices de violation des droits économiques et de pauvreté. Au contraire, en associant le droit à un niveau de vie suffisant à l'incitation au travail, ils font reposer explicitement sur l'individu la responsabilité première de transformer une situation sur laquelle ils n'ont pas de prise. Ne reste plus qu'à s'organiser personnellement pour être employable et à accepter les conditions de travail

Mac Mondialisées

qui nous sont imposées.

Et que les plus forts gagnent !

²⁴ FILION, op. cit., p. 18.

AU SUJET DE LA FISCALITÉ

? QUE DISENT LES PARTIS

L'ADQ, annonce l'introduction d'un taux d'imposition uniforme (la « flat tax », un impôt régressif). Le PLQ quant à lui promet une réduction d'impôt pour les particuliers dans le respect du déficit zéro car dit-il, nous sommes les plus taxés du continent. Le PQ n'avance aucun engagement dans le document étudié. Il ne faut toutefois pas oublier la panoplie de recettes néolibérales appliquées ces dernières années, dont le fameux déficit zéro des années 1995-1998. Quant à l'UFP, elle compte revoir la fiscalité pour la rendre plus progressive.

! CE QUE NOUS EN PENSONS...

Les impôts payés par les particuliers et les entreprises, c'est ce qui permet aux États d'assurer le bien-être et l'épanouissement de l'ensemble de la population. Par le biais de mesures diverses (ce qu'on appelle les mesures fiscales) l'État peut ainsi assurer la construction d'infrastructures (les routes, les hôpitaux, les écoles, par exemple), l'offre de services (soins de santé, services d'éducation, etc.) et la mise en place de programmes sociaux (aide sociale, garderies, ...). C'est aussi par ces mesures fiscales que l'État, dans une économie de marché, s'assure de

« gérer » les dysfonctionnements inhérents à celle-ci.

pourcentage d'impôt que celle qui gagne 55 000\$.

Au cours des années d'après-guerre le Canada et le Québec, entre autres, ont mis en place un régime fiscal s'appuyant sur la hausse des impôts progressifs. C'est-à-dire que les personnes les plus riches payaient un pourcentage plus élevé d'impôts sur leurs revenus. On visait, entre autres, à réduire les inégalités économiques et sociales entre les citoyenNEs.²⁵ Mais, depuis quelques années déjà, comme dans la plupart des pays occidentaux, les politiques fiscales québécoises se sont converties au néolibéralisme. « Fiscalité compétitive » constitue le nouveau mot d'ordre.

L'impôt uniforme, ça veut dire que plus on est pauvre, plus le pourcentage de notre revenu dépensé en impôt est grand.

Un taux d'imposition unique de 20% par exemple - les taux actuels sont de 16%, 20% et finalement de 24 % pour ceux dont le revenu actuel imposable dépasse 52 000\$ - ferait en sorte que

le taux d'imposition des gens fortunés passerait de 24% à 20% et celui des gens moins fortunés de 16% à 20%. Ainsi les gens fortunés paieraient moins d'impôt et les moins fortunés en paieraient plus !

Plusieurs réformes témoignent de cette affirmation.

D'abord, au niveau des particuliers, soulignons que la Taxe de vente du Québec (TVQ) tout comme la Taxe sur les produits et services (TPS) au niveau fédéral est une taxe régressive. C'est-à-dire que plus on est pauvre, plus le pourcentage de notre revenu dépensé dans ce type d'impôt est grand. En outre l'impôt progressif sur le revenu est passé, en 1985, de 21 catégories à 5 puis à 3 en 1998. Ce qui fait qu'une personne qui gagne 500 000\$ par année paye le même

Par ailleurs, les impôts des corporations, eux, ont diminué. Pourtant, le mythe - largement galvaudé par les associations patronales et les grandes entreprises et repris par plusieurs politiciens - de « l'entreprise qui croule sous le fardeau des impôts » ne tient pas le route. « En fait, au Québec, la charge fiscale des compagnies est inférieure à celle de cinq pays du G7, alors que le Canada est le pays où les entreprises payent le moins d'impôts dans les 7 pays les plus puissants de la planète. »²⁶ C'est sans parler du fait que la moitié des

²⁵ Notons au passage que nos impôts servent à payer notre système d'éducation pour ne citer qu'un exemple, les frais d'inscription dans un collège public en Ontario coûtent 1,300\$ par session, alors qu'ils sont d'environ 85\$ dans un CEGEP au Québec.

²⁶ Ministère du Conseil exécutif, "Fiscalité et financement des services publics, "Les Québécois, la fiscalité et le financement des services publics", 1996, p. 50. Dans Lauzon, Bernard, Montreuil, et Charron, **La fiscalité dans le contexte du virage à droite**, Chaire Socio-économique de l'UQAM, août 1996, p. 25

entreprises au Québec n'est pas imposée.²⁷

De plus, les grandes entreprises peuvent reporter leurs impôts pour les utiliser lorsqu'elles font des pertes. Elles peuvent ainsi ne pas payer d'impôt ou les reporter indéfiniment.

En outre, l'existence des paradis fiscaux fait en sorte que de nombreuses sommes d'argent ne sont pas perçues par le fisc. « *Les 30 000 habitants des îles Caïmans, avec leurs 28 000 compagnies, sont sûrement les gens les plus entreprenants de la terre* » notent Léo-Paul Lauzon et Michel Bernard dans *Finances publiques, profits privés*.²⁸

Est-ce l'idée que nous avons d'une société moderne ? Ne s'agit-il pas plutôt de l'ancien servi à la moderne ? Il nous semble qu'il n'y pas que l'impôt qui soit en régression... La justice économique et sociale ne risque-t-elle pas de régresser aussi ?

POUR CONTRER LE DISCOURS



²⁷ Le nombre d'entreprises non imposées était de 88 594 sur 168 994 en 1986 à 138 285 sur 249 511 en 1995 - BOUCHARD, op. cit. p. 5.

AU SUJET DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA DÉMOCRATIE

NOTE : Les questions relatives à la citoyenneté et à la démocratie auraient pu être étudiées par le biais de plusieurs angles d'approche. Nous les avons abordés à partir d'une préoccupation majeure du MÉPACQ au cours des dernières années : la régionalisation et la localisation...

? QUE DISENT LES PARTIS

Du côté de l'ADQ, on prévoit reconnaître les régions administratives actuelles du Québec comme des régions politiques de développement dans le but de transférer les lieux de décisions dans les régions (...) afin d'offrir des services publics à meilleur coût. Du même coup, elle veut modifier l'article 45 du Code du travail pour faciliter la sous-traitance. Ce qui permettra d'instituer un processus de libre concurrence entre les secteurs public et privé pour les services assumés par les municipalités.

Le PLQ promet de donner plus de pouvoir aux citoyens des régions. Il vise à ce que des citoyens fiers reprennent en main leur avenir, (...) leur autonomie. Des discussions seront engagées avec les élus locaux afin de leur déléguer des responsabilités.

²⁸ LAUZON, Léo-Paul, BERNARD, Michel, *Finances publiques, profits privés*, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1996, p. 118.

Pour le PQ, les régions doivent prendre leur développement en main. Leur prospérité passe par une autonomie accrue. Il faut donc mobiliser tous les acteurs régionaux et locaux.

Enfin, l'UFP promet d'accroître le soutien au développement des régions notamment *par des redevances sur la gestion des ressources naturelles.*

! **CE QUE NOUS EN PENSONS...**

Depuis quelque temps, nous avons pu remarquer l'omniprésence de mots et de phrases utilisés sur toutes les tribunes. On parle partout de « virage citoyen », de « citoyens au cœur des réformes », de « citoyens responsables », de « redonner le pouvoir aux citoyens des régions », de « partenariat », de « concertation régionale » et de « consensus ». Loin de nous l'idée de réfuter la nécessité d'une plus grande démocratisation de la société ! Mais, nos préoccupations à cet égard sont-elles bien servies par les discours ambiants ? Parlons-nous des mêmes choses ? C'est ce que nous allons tenter d'évaluer.

Notons d'abord que l'identification régionale a toujours été bien présente dans l'histoire du Québec. On s'identifie aisément comme « Gaspésien » ou comme « Beauceron ». Au plan historique, « *il faut se rappeler que jusqu'aux débuts des années 60, c'est surtout sur le plan local, dans les paroisses et les municipalités, qu'on prenait en charge les*

besoins des citoyens les plus défavorisés. La Révolution tranquille (a marqué) une rupture avec cette façon de faire. S'éloignant de la gestion locale des services « privés », on a voulu créer de véritables services publics (...) unifiés en un réseau universel et accessible à toute la population. »²⁹ On a appliqué une planification centralisée pour atteindre des objectifs nationaux.

Au cours des deux dernières décennies, les gouvernements, reprenant à leur compte les critiques régionalistes qui leur étaient adressées, ont prétendu rapprocher l'État du citoyen, le palier central des paliers régionaux et locaux. Mais, alors que les régions parlaient d'inégalités, nos dirigeants parlent aujourd'hui d'autonomie et de développement économique régional. La responsabilisation est un refrain qui traverse l'ensemble de la grande « Réorganisation » en cours. Sous sa forme collective, la décentralisation de l'État et le renvoi des responsabilités gouvernementales aux paliers locaux et régionaux est directement relié à ce leitmotiv.

« La « Réorganisation » vise également l'établissement d'une citoyenneté plus responsable. Les promoteurs du nouvel État critiquent le niveau de dépendance des citoyennes et des citoyens face à l'État et proposent que le nouvel État

²⁹ GREASON, op. cit., p. 202.

visent l'indépendance et l'autonomie de ces citoyennes et citoyens à son égard. »³⁰

Ainsi le gouvernement québécois fait appel au partenariat et à la concertation des « forces vives » régionales dans la direction et la mise en œuvre des objectifs, priorités et projets à réaliser.

Et cette idée est fortement reprise par plusieurs des partis politiques en lice.

Mais, selon Guy Dufresne,³¹ ces forces vives, non-élues pour la plupart, « favorisent l'influence des groupes d'intérêts dominants dans les choix effectués et la mise en œuvre des politiques publiques. »³² « Ce qui a pour effet d'accentuer le déficit démocratique des actions gouvernementales sur le territoire ». ³³ Jean Garon, ancien ministre de l'éducation, a d'ailleurs qualifié la Régie régionale de son comté de « République des petits copains ! »

Pour Lucie Lamarche,³⁴ l'État décideur, distributeur de richesses, arbitre, ayant

comme paramètre le sens de l'équilibre social, est remis en question et remplacé par un État au service du marché. Elle dira qu' « en déplaçant le lieu d'arbitrage du social vers les collectivités et en faisant la démonstration du besoin d'une citoyenneté plus fonctionnelle, c'est-à-dire plus responsable, on ne fait, (...) que donner des allures vertueuses et nécessaires à la démolition de l'État régulateur de cet espace social. »³⁵

Tour à tour appelées compressions budgétaires, dégraissage de la fonction publique, allègement du poids de l'État, réduction du service de la dette, déficit zéro, puis partenariat et citoyenneté, des expressions aux allures nobles et légitimes ont été utilisées pour justifier un engagement... à laisser les lois du marché dicter les règles du social. L'État se désengage, mais pour mieux se réengager en laissant « à l'entreprise privée le soin de définir un choix de société. »³⁶

Derrière des portes closes, les partenaires locaux sont invités à s'entendre sur le développement de leur région. De protecteur de toutes les citoyenNEs, l'État devient accompagnateur des entrepreneurs locaux. Renonçant à son rôle régulateur, contrôlant les failles de l'économie de marché, il se soumet aux diktats de la concertation locale en vue

³⁰ MÉPACQ, *La localisation, la régionalisation et la mondialisation*, Montréal, décembre 1997, page 31.

³¹ Guy Dufresne est chargé de cours au département de science politique à l'Université du Québec à Montréal. Il a publié de nombreux articles sur la démocratie, la citoyenneté et le bien commun, principalement dans la revue *Relations*.

³² DUFRESNE, Guy, « La fausse démocratie des pouvoirs régionaux », *Les actes du colloque organisé par le MÉPACQ, Une société juste et équitable... Une utopie?*, octobre 2001, p. 49.

³³ DUFRESNE, op. cit., p. 49.

³⁴ Lucie Lamarche, est professeure en sciences juridiques à l'UQAM, elle se préoccupe particulièrement de la question des droits de la personne.

³⁵ LAMARCHE, op. cit., p. 125

³⁶ TABLE RÉGIONALE DES GROUPES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE VICTORIAVILLE, dans *Solidarité populaire Québec*, op. cit., p. 96

du renforcement des règles de compétitivité internationale. Au lieu d'agir en tant que régulateur du marché du travail, il agira plus directement sur la régulation de la main-d'œuvre.

Le projet de loi 127 visant à procéder à la décentralisation de certaines activités au profit des municipalités, constitue un bel exemple de ce nouveau rôle de l'État. Par la voie de projets pilotes, le projet prévoyait que les conditions d'exercice de ces activités prévaudraient sur toute disposition inconciliable d'une loi générale ou spéciale (ex : le *Code du travail*, la *Loi sur les normes minimales du travail*, et, pourquoi pas la *Charte des droits et libertés du Québec*).³⁷

Au service des citoyens... Oui ! Mais desquels ? Partenaire... Oui ! mais de quoi ?

Bref, le discours a bel et bien porté fruits... À tous les niveaux, l'État a repris le vocabulaire de la Banque mondiale : « ... il y a 50 ans (...) on croyait que l'État devait être le moteur du développement. Aujourd'hui, avec le recul, on comprend que l'État joue un rôle clé dans le développement économique et social, non en tant qu'intervenant direct, mais comme partenaire, catalyseur et promoteur de la croissance. »³⁸ Et

³⁷ Le projet de loi 127 a été abandonné, il a été remplacé par le projet de loi 24, adopté avec les mêmes dispositions par l'Assemblée nationale du Québec en juin 1996

³⁸ BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde, Résumé, L'État dans un monde en mutation*, Washington, 1997, p. 1.

encore, « De nombreux pays industrialisés sont aux prises avec un système de protection sociale devenu encombrant et doivent opérer des choix difficiles en ce qui concerne les services et les prestations que l'État est censé fournir. »³⁹

En même temps, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) négocie l'inclusion des services dans le marché mondial à travers l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Pour le moment, les services publics desservis par un gouvernement sont exclus de l'accord, à la condition que ceux-ci soient entièrement gratuits et n'aient aucun objectif commercial.

Les enjeux sont énormes, encore plus si les États se mettent à privatiser à la pièce certains d'entre eux.

SE METTRE AINSI À LA TRAÎNE
DES
GRANDS
RÉSEAUX
FINANCIERS
N'ÉQUIVAUT-IL
PAS À SE FAIRE « HARA-KIRI »
COMME ÉTAT ?



³⁹ BANQUE MONDIALE, op. cit., p. 2.

LISTE DES PARTIS POLITIQUES

AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Liste mise à jour le 6 février 2003

- Action démocratique du Québec / Équipe de Mario Dumont
- Bloc pot
- Parti communiste du Québec
- Parti de la loi naturelle du Québec
- Parti démocrate du Québec
- Parti démocratie chrétienne du Québec
- Parti égalité
- Parti innovateur du Québec
- Parti libéral du Québec
- Parti marxiste-léniniste du Québec
- Parti québécois
- Parti vert du Québec
- Union des forces progressistes

BIBLIOGRAPHIE

ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, Résumé du programme de l'Action Démocratique du Québec (ADQ), octobre 2001.

BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement dans le monde, Résumé, L'État dans un monde en mutation, Washington, 1997.

BOUCHARD, Sébastien, Le refinancement de l'Éducation et des programmes sociaux, la dette, les coupures, la mondialisation et la fiscalité, Recueil de textes.

CAP-MONDE, Tabloid réalisé à l'occasion de la rencontre du G8, en Alberta, juin 2002.

CHRÉTIEN, Daniel, « Santé, l'envers du rêve américain » l'Actualité, Montréal, décembre 2002.

DEUXIÈME SOMMET DES PEUPLES DES AMÉRIQUES, Déclaration du 2^e sommet des peuples des Amériques, Non à la ZLÉA, d'autres Amériques sont possibles !, Québec, 19 avril 2001.

DUFRESNE, Guy, « La fausse démocratie des pouvoirs régionaux », Les actes du colloque organisé par le MÉPACQ, Une société juste et équitable... Une utopie ?, octobre 2001.

FILION, Nicole, « Derrière le faux fuyant de la lutte à la pauvreté, le rejet des engagements d'un État », Bulletin de la Ligue des droits et libertés, Montréal, décembre 2002.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Horizon 2005, Prospérité et qualité de vie, Plan d'action pour un Québec meilleur, automne 2002.

GREASON, Vincent, « Décentraliser pour mieux privatiser », Relations, Montréal, septembre 1998.

LAMARCHE, Lucie, « L'État désétatisé et ses fonctions sociales : éléments de réflexion », Lucie Paquerot, L'État aux orties?, Montréal, Éditions écosociété, 1996.

LAUZON, Léo-Paul, BERNARD, Michel, Finances publiques, profits privés, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, Québec, 1996.

LE FRONT COMMUN DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC, Québec : Le mensonge de la Solidarité Sociale et les pièges de la pauvreté, Montréal, 2001

MÉPACQ, La localisation, la régionalisation et la mondialisation, Montréal, décembre 1997, 37 pages.

MÉPACQ, Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur le projet de Loi 112, Loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion, 2002.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF, « Fiscalité et financement des services publics, Les Québécois, la fiscalité et le financement des services publics », 1996, dans Lauzon, Bernard, Montreuil, et Charron, La fiscalité dans le contexte du virage à droite, Chaire Socio-économique de l'UQAM, août 1996.

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, Un gouvernement au service des québécois, Ensemble, réinventons le Québec, LE PLAN D'ACTION DU PROCHAIN GOUVERNEMENT LIBÉRAL, document de travail, automne 2002.

POIRIER, Martin, PATENAUDE, François, PETIT, Martin, LAMBERT, À qui profite le démantèlement de l'État, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, Québec, 1998.

SOLIDARITÉ POPULAIRE QUÉBEC, La force des idées la force du nombre, Rapport de la Commission populaire itinérante sur le désengagement de l'État, Québec, 1987.

ST-ONGE, J.-Claude, MOUTERDE, Pierre, ADQ voie sans issue, Les Éditions écosociété, Montréal, 2002.

SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, COMPENDIUM D' ACTIONS GOUVERNEMENTALES ILLUSTRANT LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT, Service de la recherche, Québec, 1998.

UNION DES FORCES PROGRESSISTES, Plate-forme provisoire de l'UFP, juin 2002.

VILLENEUVE, Monique, MÉPACQ, « La politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue : le projet de société proposé par la déclaration de Hambourg est bafoué », Bulletin de l'ICEA, Montréal, décembre 2001.

*Et la réalité montre,
année après année,
le comportement complaisant
de (...) politiciens
qui agissent comme
des marionnettes consentantes
d'une tragique
pièce de théâtre
mise en scène
par les détenteurs du capital.*

Extrait tiré d'un tabloïd produit par
CAP MONDE, juin 2002 *

*CAP MONDE, ex-Table de Convergence contre la ZLÉA, regroupe une quinzaine d'organisations nationales, dont le MÉPACQ.
